

Vacances d'été 2026 : tout ce qu'il faut savoir sur les aides, les conseils et les démarches



A l'occasion des vacances estivales [Service-Public.gouv.fr](https://www.service-public.gouv.fr) fait le point sur les informations essentielles à connaître avant de partir. En effet, plusieurs dispositifs et conseils pratiques peuvent vous aider à préparer votre été en toute sérénité. Sécurisation du domicile avec l'Opération tranquillité vacances, aides financières pour les colonies de vacances ou le Bafa, chèques-vacances, assurances pour les séjours à l'étranger, locations saisonnières ou encore prévention face aux fortes chaleurs.

Connaître le calendrier des vacances scolaires de votre département

Les dates des vacances scolaires dépendent de la zone dans laquelle se trouve l'établissement (école maternelle ou primaire, collège ou lycée). [Accéder au simulateur](#)

Sécuriser votre domicile avec l'Opération tranquillité vacances

Les départs en vacances estivales approchent. Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit *Opération tranquillité vacances (OTV)* propose un service de surveillance de votre logement pendant votre absence. S'inscrire à l'opération [ici](#).



Ecrit par Echo du Mardi le 8 juillet 2026

Une aide pour financer une colonie de vacances si votre enfant a 11 ans

Vous avez un enfant de 11 ans qui souhaite partir en colonie de vacances ? Vous êtes peut-être éligible au Pass'colo, une aide destinée à faciliter le départ en vacances d'enfants de cet âge. Découvrez les conditions d'attribution et le montant du Pass'colo ! [En savoir plus](#)

Aides aux vacances

Le chèque-vacances est une prestation d'aide aux loisirs et aux vacances. Ce titre permet de financer le départ en vacances ainsi que des activités culturelles et de loisirs (stage sportif, camping, colonies, transport, restaurant, parc d'attractions, spectacle, musée...).

Certaines Caf ou caisses de mutualité sociale agricole (MSA) accordent au niveau départemental des aides financières (dispositif Vacaf ou bons « Aides aux temps libres ») pour les vacances de leurs allocataires. [En savoir plus](#)

Vacances à l'étranger : comment être bien assuré ?

Lors de vacances à l'étranger, vous pouvez être confronté à des imprévus (par exemple, accident, vol de bagages). La souscription d'un contrat d'assurance et/ou d'assistance permet de vous protéger. Nous vous présentons les informations à connaître avant de partir et pendant votre voyage. [En savoir plus](#)

Chèques-vacances pour un salarié du secteur privé

Vous êtes salarié et souhaitez obtenir des chèques-vacances pour payer des prestations de loisirs et de vacances (hébergement, restauration, activités culturelles...) ? Nous vous indiquons les informations à connaître. [En savoir plus](#)

Location de vacances entre particuliers (meublé de tourisme)

Vous voulez louer la maison ou l'appartement meublé d'un autre particulier pour vos vacances ? Ou vous voulez proposer une location de vacances à un autre particulier ? Pour cela, vous devez notamment signer un contrat de location. Nous vous présentons les principales règles à connaître avant de signer le contrat de location, que vous soyez le loueur ou le client de la location de vacances. [En savoir plus](#)

Se protéger et protéger ses proches face aux fortes chaleurs

Les périodes de fortes chaleurs reviennent et peuvent avoir de graves effets sur la santé des personnes vulnérables (fatigue, nausées, maux de tête, vertiges, crampes, déshydratation, coup de chaleur, etc.). [Le ministère de la Santé rappelle les gestes pour se protéger.](#)

Coquillages, sable, galets, bois flotté... On ne peut pas tout ramasser sur les plages

Vous avez l'intention de rapporter de vos vacances des galets pour refaire votre salle de bains ou agrémenter votre jardin, ou du bois flotté pour décorer votre intérieur ? Attention, il existe une réglementation qui protège l'écosystème fragile des littoraux, avec des amendes pour atteinte au domaine public pouvant être très élevées. [En savoir plus](#)

Découvrez le palmarès 2026 des plages et ports de plaisance labellisés Pavillon Bleu !

384 plages, 100 ports de plaisance et 1 bateau sont autorisés à faire flotter cet été le drapeau Pavillon Bleu, en récompense de leur engagement environnemental. La liste des 485 sites labellisés, partout en France, a été publiée en mai sur le site Pavillon Bleu. Pour les vacanciers notamment, ce label est un



Ecrit par Echo du Mardi le 8 juillet 2026

moyen d'identifier des lieux au sein desquels est mise en œuvre une politique de tourisme respectueuse de l'environnement et de la santé des êtres humains. [En savoir plus](#)

Un coup de pouce de la Caf pour financer votre Bafa

Vous souhaitez travailler avec des enfants et des adolescents et animer des colonies de vacances ? Le Bafa est fait pour vous ! Il est accessible dès l'âge de 16 ans et la Caisse d'allocations familiales vous aide à le financer. [Service Public](#) vous donne toutes les informations.